

PHRASEOLOGIE DE L'APPROCHE INTERROMPUE

Le réseau IVAO simulant un environnement radar en toutes circonstances (à l'exception de quelques espaces aériens ou à l'occasion d'événements), la phraséologie développée ici ne sera abordée que dans le contexte d'un contrôle radar.

1. Principe

Une approche interrompue qui amène à réaliser une manœuvre de remise de gaz vise à maintenir un niveau de sécurité des vols acceptable dans une situation potentiellement à risque. Si le contrôleur détecte une condition qui compromet la sécurité lors de l'approche et de l'atterrissage, il en va de sa responsabilité d'ordonner la remise de gaz.

2. A l'initiative du pilote

Le pilote informe sans délai le contrôleur lorsqu'il doit effectuer une remise de gaz.

Le pilote n'a pas besoin de formuler la raison de la remise de gaz lors de son message. La raison sera précisée une fois la trajectoire de l'avion stabilisée.

Le contrôleur *peut* demander un report à cet effet.

Attention : sauf pour raisons de sécurité, le contrôleur ne doit pas altérer la trajectoire de l'appareil en remise de gaz sauf si les instructions ont été transmises au préalable par l'instruction suivante :

- « **En cas de remise des gaz... / In case of go around...** »

Le pilote priorisera toujours la navigation avant la communication. Il est donc possible qu'un laps de temps s'écoule entre le message du contrôleur et la réponse du pilote (FLY, NAV et COM).

PIL :	Je remets les gaz, CTM8801.
ATC :	CTM8801, roger, rappelez stable.

PIL :	Going around, CTM8801.
ATC :	CTM8801, roger, report steady.

Il est à noter que lors d'une approche par mauvaises conditions météorologiques, lorsque le pilote atteint les minimas, il annonce sa décision basée sur l'obtention du visuel des éléments d'atterrissage.

Si le pilote n'a pas ces éléments en vue, il doit impérativement remettre les gaz. C'est le seul cas où la raison de la remise de gaz est donnée en même temps que le message informant de la manœuvre d'approche interrompue : « **Pas de visuel / Negative visual** ».

Phraséologie de l'approche interrompue	Version 1.0	11JAN2021	Page 1
© SOD France	Département SO France		

3. A l'initiative du contrôleur

Si le contrôleur doit ordonner une remise de gaz, il annonce sans délai :

- L'indicatif de l'aéronef,
- Le mot « immédiatement » si la remise de gaz présente un caractère **urgent** (proximité du sol),
- L'ordre de remise de gaz (suivi à nouveau du mot « immédiatement si applicable),
- La trajectoire associée si non publiée : sens, cap, altitude/hauteur, QNH/QFE ;
- La raison de la remise de gaz,
- Un point de report.

La raison de la remise de gaz **doit** être mentionnée par le contrôleur.

PIL :	FAF8801, immédiatement remettez les gaz immédiatement, continuez au cap de la piste jusqu'à 4000 pieds QNH 1001, panne d'équipement ILS, rappelez stable.
ATC :	Je remets les gaz immédiatement, rappelle stable, FAF8801.

PIL :	FAF8801, immediately go around immediately, continue runway heading to 4000 feet QNH 1001, ILS is unserviceable, report steady.
ATC :	Going around immediately, report steady, FAF8801.